

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2010

Le quinze octobre deux mil dix à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 8 octobre 2010 adressée par Monsieur CORGER Hervé, Maire.

Présents : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MIZOULE Jacqueline, PEREZ Pierre, RASTOIX Pascale.

Pouvoirs : Mme MITON Sophie à Mme CHARCOT Catherine
M. CHAUVE Pierre à M. ASTIER Raymond
M. DUPUIS Alain à M. CHAPEY Gérard
M. FOURNIER Michel à M. BOISSAT Paul
Mme FAYARD Monique à M. CORGER Hervé

Excusé : M. BOILE Antoine

Secrétaire de séance : Christiane DEBAIN

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

ORDRE DU JOUR :

Rachat bâtiment St Joseph EPF Smaf
FIC 2011 2012

Modification contrat Garderie Ecole Publique

Extension réseau EP et électricité

Encaissement chèque sinistre

Biens inférieurs à 500 €

Autorisation signatures conventions : - DGFIP
- Conseil Général numérisation cadastre

Virement de crédit

Infos sur les commissions

Questions diverses

1. Rachat bâtiment St Joseph EPF SMAF

Monsieur le Maire expose :

L'Etablissement Public a acquis pour le compte de la commune, le bâtiment St Joseph, rue du couvent cadastré AC 39 -475, le 30 juillet 2010.

Il est proposé aujourd'hui au conseil municipal de racheter ces biens pour des besoins communaux. Cette transaction sera réalisée par mandat administratif au prix de 279 153.48 € (dont 753.48 € de géomètre et 3400.00 € de frais de notaire estimés) auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour un montant de 4 267.61€, dont le calcul a été arrêté au 1er février 2011 date limite de paiement, soit un total de 283 421.09 €.

Nous devons alors prendre à notre charge les frais les plus urgents : consolidation de charpente et séparation du bâtiment avec l'école Saint Joseph.

Une fois ce bâtiment sécurisé, des études pourront être lancées pour prévoir les travaux nécessaires à son utilisation future.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

Accepte le rachat par acte administratif de l'immeuble cité ci-dessus,

Accepte les modalités de paiement exposées ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette procédure,
Désigne Mr BOISSAT Paul, adjoint, comme signataire de l'acte,

Vote: Pour à l'unanimité

2. EMPRUNT Banque Populaire

Dans le cadre d'un projet de rachat d'un bâtiment pour des besoins communaux, il convient de réaliser un emprunt de 300 000.00 €.

Suite à une consultation réalisée par la commission des finances, Monsieur le Maire suggère d'accepter les propositions de la Banque Populaire du Massif Central :

Taux d'intérêt : 3.50 %

Taux apparent : 3.12 %

Durée : 15 ans

Vote: Pour à l'unanimité

3. Fonds d'Intervention Communal : 2011 et 2012

Les services du Conseil Général du Puy de Dôme demandent aux collectivités de proposer les projets éligibles pour le Fonds d'intervention communal 2011 et 2012.

Notre Commune est éligible pour un montant de travaux de 1 000 000.00 € HT sur trois années, de 2010 à 2012, soit des subventions totales à hauteur de 20%, soit 200 000.00 €

En 2010, nous avons obtenu une subvention de 8 716.00 € correspondant à des travaux à hauteur de 43 582.00 € HT (Salle des fêtes/mairie).

Nous proposons de programmer la première tranche de travaux de l'école publique sur le FIC 2012, pour un coût de travaux estimé à 670 000.00 € HT, soit une subvention de 134 000.00 € éligible.

Pour 2011, nous proposons de présenter un dossier concernant les travaux sur la plaine de sports, avec la construction de vestiaires neufs, pour un montant de travaux estimé à 287 000.00 € HT, soit une subvention de 57 400.00 € éligible.

Vote: Pour à l'unanimité

4. Modification contrat garderie-Ecole Publique

Compte tenu de l'augmentation des effectifs à la garderie, depuis la rentrée (matin et soir), et en concertation avec les enseignants, le personnel, l'association des parents d'élèves et la mairie le nombre d'heures du contrat aidé passe de 24 heures à 27 heures par semaine.

5. Extension réseau eau potable et électricité

Pour répondre à la demande d'un particulier exploitant agricole dans le cadre de la construction de sa maison d'habitation à proximité de ses hangars professionnels, la commune propose d'engager des travaux d'extension de réseau d'eau potable et d'électricité.

Le coût des travaux est de 695,00 € pour l'électricité, devis SIEG, et de 3214,48 € pour l'eau potable, devis SEMERAP.

Le particulier, par courrier du 30 septembre 2010, s'est engagé à rembourser l'intégralité des sommes engagées par la collectivité, dès la fin de la réalisation des travaux.

Vote: Pour à l'unanimité

6. Encaissement chèque sinistre

L'assurance GROUPAMA vient de procéder au remboursement de la vétusté du candélabre du giratoire de l'entrée de la commune (sinistre du 12 février 2009).

Le montant de l'indemnisation s'élève à 881.43 €.

Il conviendrait :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation,
- d'inscrire la somme, en recette de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre »

Vote: Pour à l'unanimité

7. Biens inférieurs à 500 €

- La commune de Saint-Beauzire a procédé à l'achat de balises auprès de l'entreprise MIC (factures du 31 août 2010 d'un montant de 35.88 €, de 208.34 € et du 16 septembre 2010 d'un montant de 769.10 €) pour un montant total de 1013.32 €.

Compte tenu d'une valeur individuelle < 500 € et d'une durée de vie > à 4 ans, il conviendrait : d'inscrire sous la rubrique budgétaire « investissement » ce bien.

Programme 105 voirie urbaine compte 2152

Vote: Pour à l'unanimité

- La commune de Saint-Beauzire a procédé à l'achat de cadres auprès de l'entreprise ASLER (facture FC003417 du 27 avril 2010) pour un montant de 663.06 €.

Compte tenu d'une valeur individuelle < 500 € et d'une durée de vie > à 4 ans, il conviendrait : d'inscrire sous la rubrique budgétaire « investissement » ce bien.

Programme 090 Espace culturel compte 2188

Vote: Pour à l'unanimité

8. Autorisation signatures conventions : DGFIP et Conseil Général

Afin de procéder à la numérisation du plan cadastral, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer des conventions auprès de la Direction Générale des Finances Publiques et du Conseil Général et à participer à la dépense à hauteur de 20 % soit un montant à la charge de la commune de 51,52 €

Vote: Pour à l'unanimité

9. Virement de Crédit :

Monsieur le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2010 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	sommes	Chapitre et articles	sommes
Plantation arbres	2152/105	50.00	2121/104	50.00

Vote: Pour à l'unanimité

10. Infos sur les Commissions

A – Agriculture :

La commission « Agriculture » s'est réunie. Plusieurs points ont été examinés :

- réfection des chemins ruraux de route de Riom à « Maison Rouge », chemin limite de Malintrat vers l'Etrier du Marais. A l'avenir il est envisagé de mettre à disposition des agriculteurs des matériaux afin qu'ils puissent participer à la remise en état des chemins ruraux.
- L'élagage des arbres est prévue première quinzaine de novembre, route de Riom. Une déviation sera mise en place.

Monsieur Boissat informe le conseil qu'il n'y a plus de possibilité de bénéficier de contrats aidés jusqu'en fin d'année. Par contre, le contrat aidé aux services techniques, ayant été signé avant le 30 septembre, a été renouvelé.

B – Commission Sport :

- L'appel d'offre pour la plaine des sports et vestiaires du football a été envoyé et la commission d'ouverture des plis aura lieu le 9 novembre à 10 H.

C- Commission culture :

- Plusieurs animations sont prévues d'ici la fin de l'année
- La vente des livres lors de la fête de l'oignon a rapporté la somme de 86.00 €

Arrivée d'Antoine BOILE

D- Commission administration :

- Le recrutement pour le poste au secrétariat de mairie suit son cours. Les personnes chargées du recrutement se rencontreront mercredi 20 Octobre.
- La procédure d'abandon des concessions au cimetière communal va être reprise.

E- Commission scolaire et péri-scolaire :

Journées portes ouvertes au restaurant scolaire: 45 personnes sont venues visiter les locaux.

M. Giraudet fait part du projet d'agrandissement de l'école publique. L'appel d'offre a été lancé.

Suite à des problèmes de voisinage, le directeur de l'Ecole Saint Joseph a fait part à la Mairie, d'un changement des sorties des élèves sur la rue du Chabry afin de limiter le flux des voitures.

10. QUESTIONS DIVERSES

1. Zone Pilote d'Habitat :

Lors de la réunion du 27 septembre dernier, le groupe Logidome, Dôme Terrain, Maisons Elan, Domia a présenté un nouveau programme de réalisation de la première tranche de la ZPH.

Cette proposition sera étudiée lors du prochain comité de pilotage du lundi 25 octobre 2010.

2. Un courrier a été adressé aux élus de la commune par la paroisse St Michel faisant état de leur inquiétude concernant les dégradations constatées au niveau de l'église (fissures sur une voute...). Ces dégradations avaient déjà été constatées par nos services et des devis sont en cours pour trouver une solution à ce problème.

Dates à retenir :

- Conseil Municipal : 12 novembre à 20 h
- Don du sang : 28 Octobre
- Randonnée du Secours Populaire : 17 octobre

La séance est levée à 22 h 45.